

INCENTIVE BONUS D'AVANCEMENT AU RANG MMP

FAQ POUR LES PARTENAIRES DE MARCHÉ EN FRANCE ET EN BELGIQUE

Les FAQ sont susceptibles d'être modifiées

1^{er} juin 2026

Q : QUI EST ÉLIGIBLE À L'INCENTIVE BONUS MMP ?

R : Cet incentive est disponible pour les Partenaires de Marché au rang de carrière de PM à AMP qui atteignent le rang de carrière de Managing Market Partner (MMP) en juin 2026. Cela inclut les Partenaires de Marché qui ne se trouvent plus dans la période standard d'éligibilité au Bonus d'Avancement au Rang MMP telle que définie dans le Plan de Compensation MONAT.

Cet incentive est disponible aux États-Unis, au Canada, au Royaume-Uni, en Irlande, en Pologne, en Espagne, en Lituanie, en France, en Belgique, en Allemagne, en Autriche, en Italie, au Mexique, en République dominicaine, au Panama, en Australie et en Nouvelle-Zélande.

Q : QUELLE EST LA PÉRIODE DE QUALIFICATION POUR L'INCENTIVE BONUS MMP ?

R : La période de qualification s'étend du 1er au 30 juin 2026 à 00h59 CEST.

Q : EN QUOI CONSISTE L'INCENTIVE BONUS MMP ?

R : Les Partenaires de Marché au rang de carrière de PM à AMP qui atteignent le rang de Managing Market Partner (MMP) en juin 2026 pourront se qualifier pour l'un des bonus suivants :

- Atteignez le rang MMP avant le 15 juin et recevez un bonus de 135 €
- Atteignez le rang MMP entre le 16 et le 30 juin et recevez un bonus de 67,50 €

Cet incentive inclut les Partenaires de Marché ayant dépassé la période standard du plan de compensation pour le Bonus d'Avancement au Rang MMP.

Q : SI JE SUIS ENCORE DANS MA PÉRIODE POWERSTART, RECEVRAI-JE LES DEUX BONUS ?

R : Oui. Les Partenaires de Marché qui sont encore dans leur période PowerStart éligible et atteignent le rang MMP durant la période de qualification recevront l'Incentive Bonus MMP applicable en plus du Bonus PowerStart MMP standard.

Q : QUAND RECEVRAI-JE MON INCENTIVE BONUS MMP ?

R : Les bonus seront versés avec les commissions mensuelles de juin en juillet 2026.

Q : SI J'ATTEINS LE RANG MMP, MON SPONSOR RECEVRA-T-IL UN BONUS ÉQUIVALENT ?

R : Les Bonus d'Avancement au Rang correspondants seront versés conformément aux règles standard du Plan de Compensation MONAT et aux critères d'éligibilité applicables. L'Incentive Bonus MMP supplémentaire ne donne pas lieu à un bonus équivalent.

**Veuillez noter que toutes les qualifications aux incentives sont soumises à une vérification du département Compliance concernant d'éventuels achats destinés à obtenir des bonus ou manipulations d'avancement de rang. Les "bonus buying" incluent : (a) l'inscription de personnes ou d'entités à leur insu, ou sans exécution d'un Contrat de Partenaire de Marché Indépendant par ces personnes ou entités ; (b) l'inscription frauduleuse d'une personne ou entité en tant que Partenaire de Marché ; (c) le "stacking", soit le placement spécifique d'un Client VIP ou Partenaire de Marché sous une personne de sa downline autre que celle qui l'a présenté à MONAT, afin de permettre à soi-même ou à d'autres de se qualifier à des avancements de rang, incentives, récompenses, commissions ou bonus ; (d) l'inscription ou tentative d'inscription de personnes ou entités fictives en tant que Partenaires de Marché ; (e) l'achat de produits MONAT au nom d'un autre Partenaire de Marché ou sous le numéro d'identification d'un autre Partenaire de Marché afin de se qualifier à des commissions ou bonus ; (f) l'achat de quantités excessives de produits MONAT ne pouvant raisonnablement être utilisées ou revendues en un mois ; et (g) tout autre mécanisme ou procédé destiné à obtenir des avancements de rang, incentives, récompenses, commissions ou bonus qui ne reposent pas sur des achats authentiques de produits par des consommateurs finaux. Tout achat*

ou toute inscription non conforme aux Politiques et Procédures MONAT sera considéré comme inéligible et aucun bonus ne sera versé. De plus, toute violation des Politiques et Procédures MONAT peut rendre un Partenaire de Marché inéligible à participer au programme et entraîner des mesures supplémentaires de la part du département Compliance pouvant aller jusqu'à la suspension ou la résiliation du compte.